LES FUNÉRAILLES DE M. L'ABBÉ VICTOR DECOTENIE CURÉ DE BONDUES

LE CHAR FUNÈBRE. (Ph. J. de Rx.)

La paroisse Saint-Vaast de Bondues, a fait hier vendredi, d'émouvantes funérailles à son regretté pasteur, M. l'abbé Victor Decotenie.

Aux façades des maisons, les drapeaux en berne attestaient la part prise par la population au deuil qui la frappait.

A 9 h. 45, eut lieu la levée du corps, au presbytère, rue René-d'Hespel, par M. l'abbé Chantry, curé-doyen de Marcq-en-Barœul.

En tête du cortège s'avançaient les communiantes, les enfants des écoles libres, les enfants de Marie, les membres de la J.O.C. et de la J.A.C., avec leurs drapeaux, une délégation des Anciens combattants, avec son drapeau, la Musique municipale avec son drapeau, la société des Anciens militaires, avec drapeau ; les membres de la société de secours mutuels Saint-Vaast, et la Chorale.

Le calice et les burettes étaient portés par M. l'abbé Delaille, vicaire à Sainte-Catherine, à Lille, et ancien vicaire de Bondues.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Paul Desbonnets, remplaçant M. d'Hespel ; Jules Decottignie, président du conseil paroissial ; Vermont, directeur de l'école libre ; Jean Druelle, conseiller municipal ; M. l'abbé Ducroquet, vice-doyen, curé de la paroisse Saint-François à Mouvaux, et M. l'abbé D'Halluin, vice-doyen, aumônier du pensionnat du Sacré-Cœur, à la Croix-Blanche.

Le deuil était conduit par MM. Jean-Baptiste Decotenie et Jean Decotenie, frère et neveu du défunt, accompagnés de MM. les abbés Pelat et Pierrens, vicaires ; Van Malleghem, curé de la paroisse Saint-Alphonse, au Mont d'Halluin, et Decottignie, curé de Comines-Sainte-Marguerite.

Dans l'innombrable assistance, nous avons noté la présence de MM. les chanoines Mouquet, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing ; Flageollet, supérieur de l'Institution libre de Marcq-en-Barœul ; Agnius, curé-doyen de Notre-Dame, à Roubaix ; Bayart, professeur aux Facultés catholiques ; Saint-Venant, curé-doyen de Saint-Maclou, à Wattrelos.

MM. les abbés Liefooghe, vice-doyen, curé de Bousbecque ; Van de Nabeele, curé-doyen de Saint-Maurice à Lille ; Bouvesmart, aumônier de la Fédération jociste de Roubaix-Tourcoing ; Basquin, curé de Saint-Germain, à Mouvaux ; Lafontaine, curé de Saint-Roch, à Roncq ; Dupuis, curé de Flers ; Carette, curé de Saint-Louis, à Marcq ; Tack, curé de Linselles ; Devos, aumônier du Carmel, à Tourcoing ; Delannoy, curé d'Annappes ; Bernard, curé du Sacré-Cœur, à Mouvaux ; Lanselle, aumônier de Saint-Sauveur à Lille ; Déhondt, curé de Notre-Dame des Fièvres à Halluin ; Derym, curé de Pont-de-Marcq ; Thooris, curé de Wambrechies ; Carette, économe de l'Institution libre de Marcq, etc., ainsi que de nombreux ecclésiastiques et vicaires de la région.

MM. Arsenio Hanus, ancien bâtonnier du barreau de Dunkerque ; Colpin et Masqueliez, représentant le conseil paroissial de Flers ; le docteur Bonenfant, le comte d'Hespel ; le baron de Domecy ; Mullier, maire de Bondues ; Bigo, notaire à Marcq ; Boyer-Chamaart, notaire à Lille ; Destombes, vice-président de la société des Agriculteurs du Nord ; Rouzé, vice-président des anciens sous-officiers de Tourcoing ; le docteur Desbonnets, de Roubaix, etc...

La messe fut célébrée par M. l'abbé Chantry, assisté à l'autel de MM. les abbés Desbonnets, supérieur de l'Ecole Industrielle de Tourcoing, et Fermaux, supérieur de l'Institut Ozanam de Lille.

Après l'évangile, M. l'abbé Chantry, monta en chaire pour exalter les qualités du disparu « cet homme de bon sens, de modération profonde », « ce prêtre sage, doux, pondéré, à l'éternel sourire», «homme de devoir qui savait s'effacer pour mieux servir ».

Après la cérémonie religieuse, le cortège se reforma et accompagna la dépouille mortelle, par la rue du Bosquiel, jusqu'au « Bon-Fermier », d'où M. le chanoine Saint-Venant et M. l'abbé Pelat, la suivirent jusqu'à Wattrelos, où eut lieu l'inhumation au cimetière du centre.

Une vieille femme est sauvagement attaquée à Anor par un jeune malfaiteur qui est arrêté

Une tentative d'assassinat a été commise sur la personne de Mme veuve Postier, née Léonie Delloue, 77 ans, demeurant 5, rue du Marais, à Anor.

Vendredi matin, vers 8 h., une voisine qui avait l'habitude de se rendre chez la vieille dame ouvrit la porte et trouva Mme Postier, râlant sur les carreaux de la cuisine et baignant dans le sang.

La malheureuse portait des plaies à la tête. Un marteau, l'arme du crime, se trouvait à proximité.

On alerta aussitôt M. Gillot, maire de la commune, ainsi que les gendarmes de Fourmies et le Parquet d'Avesnes, averti à son tour, descendait bientôt sur les lieux.

Aucune indication n'avait pu être obtenue de la victime, mais on avait constaté qu'un tiroir de commode avait été fracturé. De plus, on avait appris qu'un jeune homme avait été aperçu la veille vers 18 h., aux environs de la maison de Mme Postier. A 20 h., des cris avaient été perçus, mais on n'y prêta guère attention.

Vers 21 h., ce jeune homme aurait encore été aperçu se dirigeant vers le bois de Fourmies.

Grâce aux déclarations des voisins, on put établir que Mme Postier avait quelquefois reçu un jeune homme de 16 ans dont le frère aîné est garagiste à Douzies et dont le père est fonctionnaire dans l'administration des douanes. Ce jeune homme passait pour avoir une conduite déplorable et être un déficient, sinon un anormal. En dernier lieu, il avait travaillé chez son frère à Douzies, lequel l'avait congédié il y a huit jours.

Le jeune homme était revenu à Anor, mais n'avait pas réintégré la maison de son père. On le vit rôder aux alentours de la maison de Mme Postier et cette dernière n'avait pas caché ses craintes aux voisins.

Le jeune malfaiteur fut arrêté en gare de Dunkerque à 15 h. 10.

Craignant, a-t-il dit, les sévices de son père, à la suite de son congédiement, il avait quitté le domicile paternel et erré plusieurs jours dans le pays.

Finalement, il décida de se rendre à Dunkerque pour y trouver du travail, mais auparavant, il voulut se rendre chez Mme Postier pour lui demander ou prendre l'argent qui lui était nécessaire pour payer son train. La vieille femme était absente. Il pénétra chez elle et lui vola 200 fr. Il se trouvait encore dans la maison quand rentra soudain la septuagénaire. Dans la crainte de se voir dénoncé par elle à ses parents, il l'assomma de plusieurs coups de marteau puis s'enfuit.

Le docteur Trickeneaux, médecin légiste, qui a visité Mme Postier, a constaté deux fractures du crâne et des contusions à la face. On s'attend à un dénouement fatal.

La reconstitution du crime aura lieu mardi après-midi.

Un tragique accident sur la route de La Bassée à Illies

Un automobiliste a la tête fauchée par des barres de fer dépassant d'un camion

Vendredi, vers 16 h., un camion transportant de lourdes barres de fer qui dépassaient de la plate-forme, se dirigeait vers La Bassée. Il était conduit par M. Alfred Desomer, habitant 47, rue de Dijon, à Tourcoing.

Sur le territoire d'Illies, près du cimetière des Allemands, M. Desormer vit arriver une voiture de tourisme, laquelle était pilotée par M. Alfred Leclercq, demeurant 27, rue Claude-Lorrain, à Lille.

Pour une raison inconnue, la voiture de tourisme vint se jeter sur le camion. Traversant le pare-brise et fauchant en passant la tête du conducteur, les traverses de fer qui dépassaient l'avant du camion remontrèrent par la glace arrière.

Des automobilistes de passage ne purent retirer qu'un corps pantelant des débris de la voiture de tourisme littéralement écrasée.

CARNET

Naissances

— M. et Mme **René Blanchard-Noyon** sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille, **Monique**, et de leur fils, **Patrick**.

Croix, 107, rue Jules-Guesde.
23 juin 1937. - Mardi et mercredi. 2d

Fiançailles

— M. et Mme **Victor Prouvot-Destombe** sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fille, **Elisabeth**, avec Monsieur **Michel Carré**.

Roubaix, 10, rue Vauban.

— Madame **Auguste Carré-Carissimo** est heureuse de vous annoncer les fiançailles de son fils, **Michel**, avec Mademoiselle **Elisabeth Prouvot**.

Roubaix, 122, Bd d'Armentières.

Ces avis tiennent lieu de faire-part. d

Mariages

— Madame **Léonce Morlion-Dupire**, M. et Mme **Charles Mullié-Julienne** sont heureux de vous faire part du mariage de leur enfants, **Suzanne** et **René**, qui sera célébré le lundi 4 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, Roubaix (Mackellerie).

L'offrande servira de félicitations. 1d

— Monsieur et Mme **Lucq-Levegule**, Madame **Nys-Larmoyeur** sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants, **Nelly** et **Arthur**, qui sera célébré le Mardi 5 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Martin, à Roubaix.

Roubaix, 46, rue de la Gare.
Roubaix, 26, rue Chanzy. 14950d

IDEAL-CHAUFFAGE S. A. R. L.
114, Boulevard Descat, Tg (Tél. 17.83)
F. LECORVOISIER, seul gérant
Installations soignées
à des conditions exceptionnelles
MAISON DE CONFIANCE 34897

Fémina
94, rue Nationale — LILLE
SOLDE ses FINS DE SÉRIES
ROBES - MANTEAUX - TAILLEURS
et BLOUSES
à des prix très avantageux
VENTE EXCLUSIVEMENT AU COMPTANT 33206

BREVET SUPERIEUR

Sont admis définitivement :

MM. Palis Emile, Lefebvre Raymond, Meurisse Elysée, Baudry Louis, Blanchet Henri, Boillet Paul, Bouchacourt Adolphe, Chanteleu Edouard, Chevalier Jean, Choquelle Henri, Claeys Joseph, Debaecker Simon, Deconinck Noël, Diérickx Edmond, Dupries André, Dupries Pierre, Ghislain Lucien, Gobert Roger, Hasbrouck Jean-Joseph, Jacob Gabriel, Lang Marcel, Lassouquère Georges, Lemoine Raymond, Leriche Apeulin, Lesage Liévin, Lisoir Léon, Maçon Henri, Musslet Jacques, Naslin Alphonse, Noiret Maurice, Olivier Louis, Parmentier Jean, Romeyer Claudius, Rucho Bernard, Saint-Jean Fernand, Schild Bernard, Staëlens Amédée, Vindevoghel Félix, Vinnac Jean.

Sont admises définitivement :

Mlles Lemaire Marthe, Maerten Madeleine, Wuaiquier Marie, Bailleul Julia, Bauchot Lucienne, Blanchenet Raymonde, Boddaert Marie, Bolluyt Jeanne, Boudin Marie-Louise, Boulles Alfrédа, Brochart Lucienne, Circlaeys Henriette, Collet Hélène, Crespeigne Marie-Madeleine, Debiock Alberte, Decottignies Marthe, Dégremont Gisèle, Delnesse Paule, Me'arte Madeleine, Dervaux Simonne, Deruelle Germaine, Devienne Germaine, Dreumont Renée, Duhem André, Fouqeray Suzanne, Fransois Marie-Louise, Gérner Henriette, Lahaye Laure, Laruelle Julienne, Laude Joéline, Lefebvre Yvonne, Le Flocb Odette, Lepoivre Jeanne, Libert Agnès, Liébaert Marie-Thérèse, Liégeois Berthe, Lorthiolr Marie, Luret Renée, Mahieu Jeanne, Parsy Jeanne, Quertelet Thérèse, Richard Rolande, Saint-Quentin Marie-Louise, Smagghe Marguerite, Soyer Gratienne, Théry Juliette, Vaillant Cécile, Valet Cécile, Vanderbaghe Madeleine, Vandewalle Marguerite, Vasseur Marcelle, Véracke Adrienne, Virieux Andrée.

Roubaix

Aujourd'hui, samedi 2 juillet :

Aujourd'hui : Visitation de la Sainte-Vierge; demain : saint Hyacinthe.

Soleil : Lever, 4 h. 53; coucher, 20 h. 56.

Lune : Premier quartier le 4.

Pharmaciens de garde du samedi soir 2 au lundi 4 juillet, à 13 h. : MM. Dhellemmes, 26, Grande-rue; Vanden Bogaert, 64, rue Jules Guesde.

Caisse d'Epargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Dispensaire antituberculeux de Roubaix, 45, rue de Cassel, et 90, rue des Longues-Haies: à 14 h. 30, pour les adultes.

Braderie de l'Epeule : de 9 à 18 h.

Fêtes des Commerçants du Centre: (voir programme ci-dessous).

Un appel de l'Union nationale et républicaine en faveur des enfants des écoles libres

Comme chaque année, la municipalité donnera des gâteaux aux enfants des écoles communales à l'occasion du 14 juillet. Elle offre aujourd'hui un voyage à la mer aux lauréats du certificat; au début de l'hiver, elle leur procurera à tous des vêtements chauds, et au Nouvel-An, elle leur fera une large distribution de jouets et de coquilles, le tout, bien entendu, aux frais des... contribuables!

Seuls, les élèves des écoles libres seront exclus de toutes ces largesses, ils n'auront rien!

Pourquoi tout aux uns et rien aux autres?

Ne sont-ils pas, les uns comme les autres, des enfants de travailleurs, des Roubaisiens, des Français, les enfants ou petits-enfants de tous ces soldats qui ont combattu dans les mêmes tranchées, affrontè la même mort pour la même patrie?

C'est une injustice incompréhensible.

En effet, le 24 novembre 1909, M. Aristide Briand, alors président du Conseil, disait à la Chambre des députés: « Quand il s'agit de secours à distribuer sur les fonds communaux, aucune distinction ne peut être légalement faite entre les élèves de l'école privée et ceux de l'école publique. »

En 1921, 1922 et 1931, MM. Ferdinand Buisson et Edouard Herriot eux-mêmes déclaraient que « pour aucun démocrate, pour aucun républicain, la question des croyances des parents ne se peut poser, et qu'ils ne peuvent pas admettre que tous les enfants n'aient pas part aux mêmes secours! »

Donc, non seulement c'est juste, mais c'est aussi conforme à la loi, le Conseil d'Etat l'a proclamé à maintes reprises; M. Mario Roustan, ministre de l'Instruction publique, l'affirmait lui-même à la tribune du Parlement le 5 mars 1931.

Un grand nombre de municipalités, parmi lesquelles des municipalités radicales et parfois socialistes, ne font aucune distinction entre les enfants, elles votent chaque année la répartition des secours de la commune entre les élèves de toutes les écoles: à tous, les mêmes douceurs, à tous les mêmes vêtements chauds!

Pourquoi ne le fait-on pas à Roubaix? Ces idées seraient-elles trop généreuses pour conquérir nos édiles? Comme nous sommes loin de cet esprit d'équité et de ce respect des consciences dont ils ont la bouche pleine!

Oui, à les entendre, eux seuls sont « républicains », ils sont, eux et leurs adeptes, les disciples les plus fidèles de la révolution!

Que font-ils donc de l'article 1er et de l'article 2e de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen: « Les hommes naissent égaux en droits et doivent demeurer égaux devant la loi. » — « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses »?

Ils se prétendent « républicains », mais ils ne voient dans la République qu'une secte fermée avec dogmes révolutionnaires, méchante tyrannie et odieux favoritisme!

Et alors, par pure haine, un jour de fête nationale, ils classent les petits Roubaisiens en deux catégories: à l'une, un gâteau et des friandises; à l'autre, rien!

Il ne sera pas dit toutefois qu'il y aura des parias le 14 juillet.

« L'Union nationale et républicaine » a pris l'initiative d'une souscription populaire, destinée à permettre une distribution de gâteaux le 14 juillet, et de coquilles à la Noël, à tous les enfants des écoles privées, uniquement écartés des largesses communales.

Elle s'adresse à tous les citoyens, quelle que soit leur nuance politique ou confessionnelle, qui veulent avec elle que la République pratique un idéal de justice et de liberté, assez haut pour dominer toutes les mesquineries de ceux qui ont l'audace de vouloir la monopoliser, et assez large pour réunir tous les Français.

Son appel sera entendu.

L'Union nationale et républicaine de Roubaix et de ses cantons.

Les dons sont reçus aux adresses suivantes : M. P. Dehorter, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir; Henri Pipart, rue Edouard Vaillant, square des Acacias, 4; Pierre Averbèke, 51, rue Saint-Louis; Julien Ketelers, 94, rue Turgot; Henri Leroy, 7, rue des Vosges; Emile Debuisne, 45, rue Cugnot; Georges Bruscart, 138, rue d'Inkerman et Eugène Peers, 13, rue Claude-Lorrain.

VOYEZ L'ETALAGE DE COUPONS : Willem-Plateaux, 14, cont' St-Martin, Rx. 33106

Aujourd'hui, samedi, s'ouvrent les fêtes organisées par les commerçants du Centre

Aujourd'hui, samedi 2 juillet, se déroule la première journée des grandes fêtes populaires organisées par l'Union des commerçants du Centre.

A 16 h., sur la Grand'place, concours franco-belge d'élégance en tandems : 2.500 fr. de prix. Les inscriptions sont reçues au Nord-Touriste, 42, rue du Maréchal-Foch.

A 20 h. 30, sur le podium de la Grand'place, cirque en plein air. Au programme: les Vinckier-Brunet, acrobates au tapis ; Colmani, l'homme qui se disloque ; les Jeannys, numéro de force et de souplesse; les Illusionnistes Hellaug-Helly, et pour terminer les Marinos, les acrobates roubaisiens dont les débuts au Cirque Hoste ont été fort remarqués.

Rappelons que demain dimanche, il y aura à 11 h., course de trottinettes : 300 fr. de prix ; à 17 h. 30 et à 18 h. 30, courses de grosses têtes : 600 fr. de prix, pour lesquelles on peut s'inscrire à l'Hôtel du Centre, 21, Grand'place.

Pour la grande soirée de demain, les ballets de Loïe Fuller, on peut louer des chaises chez M. Vanmansart, 9, rue du Général-Sarrail, qu chez les membres du comité.

Lundi 4 juillet, braderie du Centre.

POURQUOI QUATRE PLACES QUAND DEUX VOUS SUFFISENT ? — Achetez une Simca-Cinq, la voiture la plus économique du monde. — Conditions bonnaires : ROUBAIX : R. Champier et Cie, 79, rue de Tourcoing. — TOURCOING : G. Beulque et Cie, 2, rue Pierre-Cornelle. 33208

Les concours d'honneur d'art dramatique au Conservatoire

Aujourd'hui samedi, à 14 h., commenceront les concours d'honneur d'art dramatique.

Les épreuves se dérouleront dans l'ordre suivant :

Classique. — 1) Mme Picavet (1er prix 1936) : « Turcaret » (Le Sage). rôle de la baronne. Répliques : MM. Neyrinck et Claude Noël ;

2) M. Meurisse (1er prix 1936) : « Le Misanthrope » (Molière), acte 1er, rôle d'Alceste. Répliques : MM. Cl. Noël et J. Leroux ;

3) M. Jos. Breyer (1er prix 1937) : « Le Médecin malgré lui » (Molière), rôle de Sganarelle. Rép. : Mlle Dekeyser ; MM. Neyrinck et Cl. Noël.

Moderne. — Mme Picavet : « Frénésie ». Rép. : Mlle Marie Nicolle et M. Cl. Noël.

M. Meurisse : « La ligne de cœur », de C.A. Puget. Rép. : Mlle Rithé Segard et M. Daudelin.

M. Jos. Breyer : « L'amour veille », de R. de Flers et de Caillavet. Rép. : Mlles Dekeyser et Debouverie.

Rappelons que le jury sera présidé par M. Balpétré, de la Comédie-Française.

* *

Il nous revient que les prix décernés jeudi, aux concurrentes des épreuves de piano, l'ont été à l'unanimité. Il nous plaît donc de préciser que Mlle Sylvia Florin a obtenu la mention honorable à l'unanimité.

Les concours d'honneur de chant

Dimanche 3 juillet, à 9 h. 30, concours d'honneur de déclamation lyrique :

1) M. Hennebelle (1er prix 1937) : Scène du 3e acte d' « Orphée », de Glück. Répliques : Mme Hennebelle et Mlle Ménart.

2) Mme Boucher-Grégoire (1er prix 1936): Scène du 3e acte de « La Vestale » de Spontini. Rép. : Mlle Ghislain ; M. Flamand.

3) M. Hennebelle : Scène du 4e acte d' « Hérodiade », de Massenet. Rép. : Mme Hennebelle ; M. Verriest.

4) Mme Boucher-Grégoire : Scène du 2e acte de « Madame Butterfly », de Puccini. Rép. : Mlle Hermant ; M. Flamand.

Au piano d'accompagnement, Mlle Marie Dewyndt.

TOUJOURS DE LA BAISSE SUR LA VIANDE

Tout au 1/2 kg.: Pot au feu, 2.95 - Rôti bœuf, 8.50 - Entrecôte, 8.50 - Rôti veau, 8.50 sans os - Blanquette, 7.50 - Cast veau, 10.95 sans os - Côte porc, 8.95 Saucisses, 3.95 - 200 Langue bœuf 4.95 avec os - 50 têtes de veau à 1.50 le 1/2 kg. - 70 langues de veau à 1.50 le 1/2 kg. - Cœur de bœuf, 2.50 le 1/2 kg. - BOUCHERIE JOSEPH, 13, rue de Lannoy (à côté chez Corbeaux). 33307d

Le grand congrès du travail du 17 juillet

Pour un chœur parlé triomphal

Déjà le congrès du travail, organisé par la J.O.C. et la L.O.C. et qui aura lieu le 17 juillet au stade Jean-Dubrulle, s'annonce grandiose. Il comportera le défilé des enfants costumés et représentant les différents métiers de la région, des discours et un hommage des enfants aux papas et aux mamans ouvrières. Mais le clou de cette manifestation sera le chœur parlé qui groupera plus de 300 exécutants.

Il est rappelé aux choristes, que la répétition générale aura lieu aujourd'hui samedi, à 17 h., à Saint-Antoine, Roubaix, rue Charles-Gounod (entre le boulevard Descat à Tourcoing et le boulevard d'Armentières à Roubaix).

La présence à cette répétition est indispensable pour assurer le succès du chœur parlé.

AUTOMOBILISTES

si votre carrosserie a besoin de réparations, mêlez-vous des bricoleurs, adressez-vous à des techniciens, c'est-à-dire à votre carrossier qui connaît sa profession, vos intérêts seront sauvegardés. 33265d

L'exposition des travaux de fin d'année de l'Ecole pratique de jeunes filles sera inaugurée cet après-midi

Aujourd'hui samedi, à 16 h., sera inaugurée l'exposition des travaux de fin d'année des élèves de l'école pratique pour jeunes filles de la place Notre-Dame.

Avec un soin dont nous avons pu juger hier après-midi, les élèves et leurs dévouées professeurs se sont ingéniées à donner à cette exposition annuelle le plus grand attrait.

Les salles affectées à l'exposition se sont parées en quelques jours de tous les charmants témoins du travail d'une année : lingerie de table, layettes, travaux de mode, etc...

Dans des loggias décorées avec goût, des mannequins ont été revêtues des pièces de choix de cette belle collection : robe de mariée, robes du soir, etc., qui ne pourront que provoquer une grande admiration.

Le rayon modes, par son ampleur et par la qualité des chapeaux exposés sera sans contredit un des plus remarqués.

Mais on sait que l'enseignement donné à l'Ecole pratique est très divers et forme si bien les jeunes filles qu'elles en sortent ménagères et épouses matériellement accomplies. Aussi, l'art ménager prend sa place dans cette exposition, de même que les travaux courants.

Des conserves, des confitures, des pâtisseries, mises en vente au bénéfice de l'Ecole, tenteront bien des curieux.

Rappelons que l'exposition sera ouverte demain dimanche 3 juillet et lundi 4, de 9 à 11 h. et de 15 à 19 h.

UN JOLI CADEAU

Pendant un mois, tout acheteur de 5 paquets de BLANCO-COMPLET aura droit à une très jolie serviette de toilette. à demander à votre fournisseur habituel. 32836

Le concours général des Jardins populaires de Roubaix

La visite générale du jury de concours des Jardins populaires de Roubaix, aura lieu demain dimanche, suivant l'horaire ci-après indiqué.

Matinée. — 8 h. 05, Union ; 8 h. 25, Martinoire ; 8 h. 50, Espierre ; 9 h. 05, Châlets A. Prouvost ; 9 h. 35, Sapin Vert; 9 h. 55, Cité Centre ; 10 h. 05, Ries ; 10 h. 35, Lainière ; 10 h. 55, Stade ; 11 h. 05, Pennel et Flipo ; 11 h. 15, Constantine ; 11 h. 25, Dubar ; 11 h. 35, Fort Illiois ; 11 h. 55, Allart-Rousseau ; 12 h., la Ruche ; 12 h. 10, Sartel A ; 12 h. 20, Sartel B ; 12 h. 35, Leers ; 12 h. 50, Carlsimo.

Après-midi. — 15 h., Mulhouse ; 15 h. 15, Gaudet ; 15 h. 40, Leroux ; 16 h., Motte-Bossut laines ; 16 h. 15, Chemin Neuf ; 16 h. 30, Motte-Bossut, velours ; 17 h. 10, Bernadette ; 17 h. 30, Cavrois ; 17 h. 45, Pasteur ; 18 h., Trois Baudet ; 18 h. 15, Bas Voisinage ; 18 h. 25, Lemire ; 18 h. 40, Hem ; 18 h. 50, Roussel A et B ; 19 h., Masurel ; 19 h. 15, Onze Novembre.

Suivant une formule nouvelle le jury sera accompagné des administrateurs et de tous les brigadiers de la Société. Contrairement aux années précédentes, les jardiniers sont invités à se rendre sur leurs terrains respectifs pour accueillir le jury. En outre, des prix et diplômes prévus dans le règlement du concours, trois prix spéciaux en espèces seront attribués aux trois groupes les mieux décorés et qui auront organisé la plus belle réception du jury. Rassemblement du jury et des brigadiers de groupe à 7 h. 45, Grand'place de Roubaix.

Une audition du Club symphonique de l'Epeule en l'église Saint-Sépulcre

Le Club symphonique de l'Epeule donnera une audition en l'église Saint-Sépulcre, le dimanche 3 juillet, à la messe de 11 h. 30, sous la direction de son nouveau président d'honneur : M. le docteur Willem.

Au programme : 1. La Tosca, fantaisie de Puccini ; 2. Les Contes d'Hoffman, intermède, d'Offenbach ; 3. Deux extraits d'Hérodiade, de Massenet ; 4. Le Carillon, extraits de l'Arlésienne.

Solistes : M. A. Valet, violoniste, 1er prix du Conservatoire de Roubaix ; M. A. Marescaux, violoniste, 2me prix du Conservatoire de Roubaix ; M. G. Allyns, hautboïste, 1er d'honneur du Conservatoire de Roubaix ; M. A. Gillotteaux, clarinettiste, 1er prix d'honneur du Conservatoire de Tourcoing ; MM. Crève et Vancraeynst, violoncellistes, prix du Conservatoire de Roubaix ; MM. Lagache et Watteau, flutistes.

Le piano sera tenu par Melle Vandenbeyvanghe, prix de Bruxelles.

A l'issue de la cérémonie, vin d'honneur au siège

Succès d'un jeune accordéoniste

Nous apprenons qu'au concours d'Iseghem, qui eut lieu récemment, un jeune accordéoniste, Charles Chalot, demeurant rue des Arts, a obtenu le 1er prix d'honneur dans la catégorie professionnels. Ce résultat est tout à l'honneur de ce jeune artiste.

Echo de la foire aux plaisirs de Saint-Louis

Voici la liste des numéros sortis au tirage de la souscription pour la tête de l'Institution Saint-Louis, organisée par les « Jeunes Anciens » :

110	1833	405	1445	303	2938	2231	932
1921	1096	389	2652	824	1312	2714	1605
2161	1369	777	1102	88	2793	1810	35
1820	1481	2606	1073	116	1132	2556	934
2836	1701	1680	2454	736	43	1873	347
251	2486	977	179	2720	1660	1524	2618
1592	686						

Concours de pronostics gratuit. — Le chiffre à indiquer était : 151.927 ; les personnes qui se sont le plus rapprochées sont : Mlles Carpentier Anne-Marie, Balcaen Madeleine, Decaster Marie, Carpentier Françoise, Carpentier Thérèse ; M. Matton Alfred.

Prière de retirer les lots à l'Institution.

Echo des fêtes du Pile, Sartel et Trois-Ponts

Le tirage de la tombola venant en clôture des fêtes a eu lieu jeudi soir au Cinéma du Tilleul. Voici les numéros gagnants :

Le n° 8001 gagne la chambre à coucher.

7698	9732	8585	5612	9630	362	3299	4919
4198	4064	592	8853	5158	2200	5332	8433
8044	9832	6920	2794	2836	4736	6919	5371
3759	2762	4037	7481	76	2495	6863	9906
2186	4976	3118	3372	3725	9074	1125	9999
2990	1714	7330	7681	909	5120	7728	6192
8639	5136	9440	2815	5009	8998	1636	6222
8514	1053	7705	1973	8579	1121	6023	7956
6637	4420	5096	5683	8626	9663	8025	6431
4943	8301	1378	5111	5434	6835	5037	9945
1520	617	7621	2371	5288	3884	5727	6456
499	4539	5236	6960	6335	6587	3692	7901
3892	4783	9471	6005	283	8309	4703	1451
708	1223	8760	902	8254	5978	8905	5131
1203	4122	3122	9996	9722	2018	5316	5676
3787	6247	7182	7230	8422	2701	7926	8739
6841	9667	1982	6329	9601	5151	7498	2372
2111	9345	2041	3111	7558	7516	7203	9700
6121	9831	8184	7351	7236	9732	8043	8353
9081	4687	5730	15	812	8912	5471	6816
8183	1031	5819.					

Ces lots seront délivrés au cinéma du Tilleul, 262, rue Jules-Guesde. Les lots non réclamés au 15 juillet seront acquis au comité.

L'assemblée générale des Combattants belges

Rappelons que l'assemblée générale de l'Amicale des anciens militaires belges, aura lieu demain dimanche 3 juillet, à 10 h., Café de la Rotonde.

Les membres désireux d'assister à cette réunion, voudront bien se munir de leur carte d'adhérent de la F.N.C. Une tombola terminera cette réunion.

La fête d'été de l'Amicale Chanzy

L'Amicale Chanzy célébrera demain dimanche 3 juillet, sa fête annuelle d'été en l'école de la rue Chanzy.

Un programme des plus variés composé d'attractions inédites, offrira aux plus difficiles des récréations renouvelées et des distractions saines et agréables.

Le comité s'est assuré le concours du fameux « The United Jazz ».

Une superbe tombola gratuite clôturera les festivités.

Collègues malhonnêtes ou rats de vestiaires ?

Deux vols au vestiaire se sont produits à Roubaix au cours de la journée de jeudi.

Le premier eut lieu aux établissements Isolamiante, 96, rue du Luxembourg, au préjudice de Mme Marie-Louise Caure, 26 ans, journalière, domiciliée 14, rue Stephenson, cour Brabant, 4. Un porte-monnaie contenant 107 fr., se trouvant dans la poche de son manteau accroché au vestiaire a disparu.

Quant à l'autre vol, c'est M. Henri Lepoutre, 39 ans, employé, domicilié à Wattrelos, 65, rue du Crétinier, qui en a été la victime. Il avait déposé son veston au vestiaire de la Compagnie générale d'assurances, sise à l'angle du boulevard de Paris et de la rue Dammartin. Il retrouva bien le veston, mais non pas son portefeuille, placé dans une poche intérieure, et qui, outre des papiers d'identité contenait 800 fr.

Des plaintes ont été déposées par les victimes au commissariat de police du 2me arrondissement qui a alerté les services de la sûreté.

Les Fraises au Yoghourt Lactella donnent un délicieux dessert.

AUX MÉDAILLÉS MILITAIRES. — Le Comité des médaillés militaires attire l'attention des sociétaires sur la date du 24 juillet qui est un dimanche et non un samedi, pour l'excursion au Havre et la visite du « Normandie ».

Le dernier délai pour les inscriptions est reporté au mardi 5 juillet, au siège, 10, place de la Liberté.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Demain dimanche 3 juillet, d'où h. à midi, au café Pandore, 28, rue Pauvrée, recette mensuelle. Tous les sociétaires qui n'ont pas remis les pièces nécessaires pour toucher leur retraite, sont avisés que celle-ci sera reportée à 1939.

L'AMICALE DES COIFFEURS POUR DAMES A MALO-TERMINUS. — L'Amicale des coiffeurs pour dames de Roubaix-Tourcoing organise une excursion à Malo-Terminus pour le lundi 11 juillet dans les conditions suivantes : départ de Tourcoing à 6 h. 45 ; départ de Roubaix à 7 h. Retour : départ de Malo à 19 h. Inscriptions et renseignements chez M. Mangnier, rue du Bois. Dernier délai : lundi 4 juillet à midi.

L'HEURE DE LA RETRAITE. — Un cafetier de la place de la Gare, 6, M. L. Deletombe, a reçu un procès-verbal de contravention pour avoir laissé jouer de la musique dans son établissement après l'heure réglementaire.

L'EXCURSION DE LA CHORALE MIXTE SAINT-SÉPULCRE. — L'excursion annuelle aura lieu demain dimanche 3 juillet, à Notre-Dame de Lorette.

Les choristes visiteront Lens, Neuville-Saint-Vaast, Vimy, les tranchées canadiennes ; le cabaret rouge, quartier général du maréchal Pétain ; Souchez et Notre-Dame de Lorette. Avant de se rendre à Lorette, ils s'arrêteront pour le dîner à Arras et pourront, avant le repas, visiter la ville presqu'entièrement reconstruite. Le départ est fixé à 8 h. du matin. Le rassemblement se fera à 7 h. 45, place d'Amiens, à Roubaix.

A LA SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS ET SOLDATS COLONIAUX FRANÇAIS ET BELGES. — Dimanche 3 juillet, la réunion trimestrielle aura lieu à 10 h. 30 au siège, Café Victor Beaucamps, 138, rue de Lannoy.

A l'ordre du jour : Disposition pour une excursion au Mont Noir, Cassel, Malo, le 4 septembre (diocèse de Roubaix) avec les anciens des 162e et 362e R. J. Causerie par M. Vandaele ; tir à la carabine ; tombola.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — Les pensionnés de la mutuelle-retraite de la Caisse autonome des combattants de Paris qui ont reçu, le 1er janvier, leur livret à échanger, peuvent se présenter tout de suite 72, rue de la Gare, pour toucher le coupon de juillet.

SYNDICAT DES PETITS PROPRIÉTAIRES ET BÉNÉFICIAIRES DES LOIS H. B. M. — Aujourd'hui samedi 2 juillet, de 18 à 19 h., permanence au siège, Café Degeyter, angle des rues du Chemin-Neuf et Leconte-Baillon. — Jeudi 7 juillet, réunion du Comité.

AMICALE MARCELIN BERTHELOT (école du boulevard d'Halluin). — Cercle ouvert demain dimanche 3 juillet, de 9 h. 30 à midi.

SYNDICAT DES CHIFFONNIERS DE ROUBAIX, TOURCOING ET ENVIRONS. — Ce samedi, 56, rue du Grand-Chemin, permanence de 14 h. à 16 h.

LES ARTISANS RÉUNIS DE ROUBAIX, TOURCOING ET ENVIRONS. — Ce samedi